

JOURNAL Bref

SAINT-CÔME

AU RYTHME

DES TRADITIONS

Municipalité de Saint-Côme - Juin 2021









Chères Cômières, chers Cômiers,



Enfin, le ciel semble s'éclaircir un peu pour laisser place à des jours meilleurs après plus d'une année d'efforts considérables et de privations extraordinaires. Un dernier petit sprint et nous pourrons finalement espérer reprendre nos habitudes et retrouver une vie normale quelque part cet automne.

La pandémie n'aura par contre pas réussi à retarder le travail et les réalisations dans le monde municipal, notre village est en pleine effervescence et les projets abondent. Les choses bougent à la vitesse grand V avec des dossiers tous plus intéressants les uns que les autres.

Plusieurs d'entre eux seront en cours et se concrétiseront cet été dans la municipalité, autant des travaux routiers que d'infrastructure et nous vous remercions à l'avance pour votre patience et votre tolérance envers ceux qui effectueront les travaux qui, peut-être, vous occasionneront quelques petites pertes de temps.

Pour n'en nommer que quelques-uns, nous procédons actuellement à la réfection complète de la Station de pompage des eaux usées située à la sortie du village et communément appelée la station chez Mme Maurice Rivest, un projet de 300 000 \$ financé entièrement par la subvention de la taxe d'accise. Les travaux de réfection du barrage du Lac Côme vont, quant à eux, débuter en juillet et se poursuivre jusqu'en octobre. Le chemin par la rue André Leclerc sera fermé à la hauteur du numéro civique 640, et ce, pour toute la durée des opérations. Nos équipes vont continuer les travaux de réparation des trottoirs et à partir de la fin juin, nous procéderons au prolongement du trottoir jusqu'au Marché Tradition. De nombreux travaux de réfection de chemins seront aussi en cours pour respecter notre objectif quinquennal de remettre à niveau notre réseau routier.

Les enseignes d'accueil et de bienvenue à l'entrée et aux limites de notre village, devenues désuètes avec les années, seront refaites, pour intégrer la nouvelle signature de Saint-Côme. Ce projet sera financé à 80 % par le FRR volet 2.

Le Conseil municipal s'est aussi penché sur les limites de vitesse dans plusieurs rangs et secteurs résidentiels de notre village pour s'assurer que la sécurité des citoyens et de nos enfants soit une priorité.

Suite à la formation d'un comité aviseur et de plusieurs recommandations émanant de ce comité, et suite à une consultation publique tenue de façon virtuelle le 27 avril dernier devant plus d'une centaine de personnes, nous avons adopté le 10 mai dernier un règlement administratif encadrant les résidences de tourisme dans le but de contrôler les locations court terme afin de permettre une cohabitation agréable et conviviale entre les résidents permanents et les personnes désireuses de venir profiter de notre municipalité pour une période plus restreinte. Je vous invite à aller le consulter sur le site de la municipalité sous l'onglet Tourisme - Rencontre - Résidence de tourisme.

Au risque de me répéter, j'aimerais vous mentionner de nouveau mes conseils printaniers et vous remercier de maintenir notre village propre et attrayant, dans un souci de respect envers nos voisins. Il est important de conserver nos terrains propres et exempts d'accumulation de toutes sortes. Certains d'entre vous diront « Oui, mais on est chez nous » et vous avez tout à fait raison. Mais n'oubliez jamais que votre liberté se termine où commence celle des autres et c'est une question de respect pour votre entourage qui déploie tant d'efforts pour nous rendre de plus en plus beau. Tout le monde est désireux de vivre dans un milieu propre, de concert avec la nature et l'environnement magnifique qui nous entoure.

Pour conclure, je me dois de souligner l'effort considérable que font nos étudiants durant toute l'année scolaire. Nous sommes fiers de l'énergie que vous déployez et nous vous encourageons à persévérer dans l'atteinte de vos objectifs. Vous serez les adultes de demain sur qui nous pourrons compter pour continuer d'avancer et de nous développer. « N'allez pas là où le chemin peut mener. Allez là où il n'y a pas de chemin et laissez une trace. »

Je vous souhaite de passer une excellente période estivale, bonnes vacances et bonne fête des Québécois!

Martin Bordeleau, maire

DANS CE NUMÉRO:

| Monde municipal | 2-6 |
|--------------------------------|-------|
| Environnement | 7 |
| Loisirs, culture et organismes | 8-17 |
| Nos bons coups | 18 |
| Divers | 18-19 |
| Section commerciale | 19-20 |



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55e Rue Saint-Côme (Québec) J0K 2B0 Téléphone: 450 883-2726 Télécopieur: 450 883-6431 Courriel: info@stcomelanaudiere.ca Site: www.stcomelanaudiere.ca

| Martin Bordeleau, maire | 7361 |
|---|------|
| Marie-Claude Couture, directrice | 7315 |
| Josianne D. Mainguy, loisirs | 7338 |
| Vincent Côté, urbaniste | 7331 |
| Kalina Larochelle, comptable | 7332 |
| Pierre Champoux, inspecteur | 7337 |
| Anny Mondor, réceptionniste | 7301 |
| Isabelle Venne, adjointe administrative | 7302 |

Clinique médicale 7333

OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Veuillez noter que l'Hôtel de Ville rouvrira ses portes à compter du lundi 31 mai. Nous serons heureux de vous accueillir à nouveau!

TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas votre troisième versement de taxes le 15 juillet prochain.

OBLIGATION DE SE MUNIR DE BACS ROULANTS POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

En avril dernier, les résidents de Saint-Côme ont reçu un communiqué visant à les informer que les bacs roulants pour les matières résiduelles et recyclables sont désormais obligatoires.

façon générale, nous préconisons l'utilisation d'un bac noir vert pour les matières résiduelles et d'un bac bleu pour les recyclables. matières Si vous détenez déjà ce type de bac, les employés municipaux apposerons un autocollant directement sur vos bacs lors de leur tournée qui débutera prochain. juillet Libre à vous de vous des procurer bacs d'une capacité de 240 ou de 360 litres. Cette



nouvelle méthode favorisera la collecte porte-à-porte et diminuera grandement l'utilisation des conteneurs collectifs qui sont souvent surchargés et mal utilisés

VIDANGE DE FOSSE SEPTIOUE

Au Québec, selon le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées, il faut effectuer la vidange d'une fosse septique aux deux ans pour une résidence principale et aux quatre ans pour une habitation saisonnière. Merci d'envoyer votre preuve de vidange à l'Hôtel de ville, soit en apportant une copie ou la faisant parvenir par courriel à notre Inspecteur municipal M. Pierre Champoux à l'adresse inspecteur@stcomelanaudiere.ca

RÈGLEMENT AFIN D'ÉVITER LE GASPILLAGE DE L'EAU POTABLE

Le 13 juillet 2020, le Conseil municipal a adopté le règlement 655-2020 ayant pour objet d'éviter le gaspillage de l'eau potable dans les secteurs desservis par le service d'aqueduc municipal. Ce règlement encadre les périodes d'arrosage afin de restreindre la consommation d'eau à des plages horaires spécifiques lorsque les citoyens utilisent des arroseurs automatiques. De plus, ce règlement interdit le lavage des entrées et des espaces de stationnement à l'aide de l'eau provenant du réseau d'aqueduc municipal. Vous le trouverez sur notre site Web (www.stcomelanaudiere.ca) sous l'onglet Municipalité - Règlements.

DATES À RETENIR

CINQ PARUTIONS POUR LE JOURNAL EN BREF

Tombée: Sortie: 5 janvier 1^{er} février 5 mars 1^{er} avril 5 mai 1^{er} juin 5 août septembre

5 octobre

bref@stcomelanaudiere.ca

1^{er} novembre

SERVICES DE SANTÉ OFFERTS À SAINT-CÔME

Lundi: Prélèvements sanguins par l'infirmière du CLSC

Prenez rendez-vous: 450 883-2726, poste 7333

Consultations médicales avec rendez-vous - Dr Hertling *

Mardi: Infirmière en milieu rural par l'infirmière du CLSC

Prenez rendez-vous: 450 886-3861, poste 250

Consultations médicales avec rendez-vous - Dr Hertling *

Mercredi: Consultations médicales avec rendez-vous

Dr Hertling *

Jeudi: Consultations médicales avec rendez-vous

Dr Hertling *

Vendredi: Consultations médicales sur rendez-vous *

Les consultations médicales sont offertes sur rendez-vous pour les patients réguliers de la clinique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Prenez rendez-vous en composant le 450 883-2726, poste 7333.

Vous êtes inquiet pour votre santé ou celle d'un proche?

Si votre état de santé physique ou mentale, ou celui d'un proche vous inquiète, adressez-vous à : Info-Santé / Info-Social au 811

Une infirmière et un intervenant social sont disponibles 24 heures par jour / 7 jours par semaine.



Vous êtes âgé de plus de 55 ans? Vous avez besoin de soins ou de services de santé?

Soins et services offerts (sur rendez-vous seulement)

- Conseils et enseignement sur l'asthme, le diabète, l'hypertension, les maladies pulmonaires (MPOC), etc.
- · Réponse aux inquiétudes générales sur la santé
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures)
- Suivi de la pression artérielle
- Prélèvements
- · Enlèvement de points de suture ou d'agrafes
- · Injections de médicaments
- Lavage d'oreilles
- Information sur les services du CLSC et les ressources communautaires
- Référence vers les ressources disponibles



Services gratuits

Pour prendre rendez-vous

Composez le

450 886-3861



Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière



^{*} Rendez-vous avec Dre Ménard-Godin, jours et horaires variables

DES CONSEILS POUR VOTRE SÉCURITÉ...

Le barbecue au propane ou au gaz naturel est un appareil sécuritaire, mais l'appareil et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie s'il n'est pas installé, utilisé et entretenu correctement.



Pour être utilisé de façon sécuritaire, votre barbecue doit être :

- À l'extérieur, dans un endroit bien aéré, afin d'éviter toute intoxication au monoxyde de carbone;
- Installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu;
- À une distance de dégagement sécuritaire de tout objet ou matière combustible (murs, portes, arbres, etc.);
- Bien raccordé à sa bonbonne.

À chaque utilisation, vous devez :

- Ouvrir le couvercle du barbecue avant d'ouvrir au maximum le robinet de la bonbonne;
- Ouvrir une commande de contrôle de gaz et actionner l'allumeur intégré ou utiliser un briquet à long bec ou une longue allumette dans l'orifice près du brûleur ouvert;
- Éviter de vous pencher au-dessus de l'appareil au moment de l'allumage;
- Surveiller votre barbecue en tout temps lorsqu'il est en fonction;
- Ne jamais déplacer le barbecue lorsqu'il est allumé;
- Fermer le robinet de la bonbonne de gaz;
- Lorsque la flamme est éteinte, fermer toutes les commandes de contrôle de gaz et refermer le couvercle du barbecue.

Attention! Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez les commandes de contrôle de gaz et attendez plusieurs minutes avant de réessayer.

Chaque fois que vous raccordez une bonbonne de gaz à votre barbecue, vous devez :

- Vérifier l'étanchéité des conduits;
- Nettoyer tous les brûleurs, conduits d'alimentation et autres composantes de votre appareil;
- Vérifier que la flamme produite est bleue;
- Vous référer à la fiche d'entretien suggérée dans le manuel d'instructions de votre appareil.

Une accumulation de gaz représente un risque d'explosion. Pour faciliter la détection des fuites de gaz, une odeur rappelant les œufs pourris est ajoutée au propane.

Transport et entreposage

Que les bonbonnes de propane soient pleines ou vides, respectez ces règles de base :

- Avant de transporter une bonbonne de propane dans un véhicule, assurez-vous que son robinet est bien fermé et qu'un bouchon d'étanchéité ou un capuchon anti-poussière est présent. Dans le véhicule, gardez la bonbonne bien immobilisée, à la verticale, et ventilez l'espace en ouvrant une fenêtre...
- Entreposez toujours vos bonbonnes à la verticale et dehors, en toutes saisons. Ne les entreposez jamais dans un espace fermé comme un cabanon ou un garage.
- Entreposez les bonbonnes à l'abri des chocs et des rayons du soleil ou de toute autre source de chaleur potentielle pour éviter que la pression interne du récipient augmente.
- Ne jetez jamais une bonbonne de propane aux ordures. Elle pourrait contenir suffisamment de gaz pour provoquer une explosion.
- Rapportez toute bonbonne vide, défectueuse ou de plus de 10 ans chez un fournisseur de propane ou à l'écocentre.



Consignes de sécurité pour les *feux extérieurs*



En vertu du *règlement 644-2019* en vigueur, voici un rappel des règles de sécurité pour les feux extérieurs. Seuls les feux suivants sont permis.

Feu d'agrément : feu de joie dans un contenant ou sur le sol.

Maximum 1 mètre X 1 mètre (3 pieds X 3 pieds).

Permis lorsque l'indice de feu est BAS, MODÉRÉ et ÉLEVÉ (sous réserve de restriction supplémentaire).

Permis non obligatoire

<u>Feu de nettoyage</u>: dont le but est de détruire un amas <u>de branches</u>, <u>d'arbres et de feuilles</u> <u>mortes</u> sur un terrain privé dans un contenant ou sur le sol.

Maximum 3 mètres X 3 mètres (10 pieds X 10 pieds).

Permis lorsque l'indice de feu est BAS et MODÉRÉ.

Permis obligatoire gratuit au Bureau d'Accueil Touristique (450 883-2730) ou à l'Hôtel de ville (450 883-2726) durant les heures d'ouverture.

Pour connaître le degré de danger d'incendie, vous pouvez vous référer au site Web de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), https://sopfeu.qc.ca/ ou au site Web de la Municipalité de Saint-Côme : www.stcomelanaudiere.ca

Règles de sécurité :

- La personne responsable du feu doit demeurer sur les lieux en tout temps.
- Le feu doit être complètement éteint avant de quitter les lieux.
- Avoir à portée de la main l'équipement pour assurer le contrôle du feu en tout temps.
- Ne doit pas nuire au voisinage ou à la circulation routière.
- Seules les matières suivantes peuvent être brulées : feuilles mortes, branches et arbres. Aucun matériau de construction n'est permis.
- Distance minimale de 4 mètres (13 pieds) de toute construction et de 3 mètres (10 pieds) des limites de propriété.
- Aucun feu n'est permis lorsque le degré de danger est à « TRÈS ÉLEVÉ et EXTRÊME ».
- Le permis peut être sujet à révocation si les conditions météo changent.

Aucun permis de brûlage pour développement commercial ou industriel n'est émis par le Service de sécurité incendie ou la Municipalité de Saint-Côme pour les feux de développement. Ce permis doit être demandé à la SOPFEU (1 800 567-1206).

MODÉRÉ

ÉLEVÉ

TRÈS

Société de protection des forêts contre le feu

EXTRÊME

LÉGENDE

Environnement

JE VEUX FAIRE MA PART: JE RÉCUPÈRE!

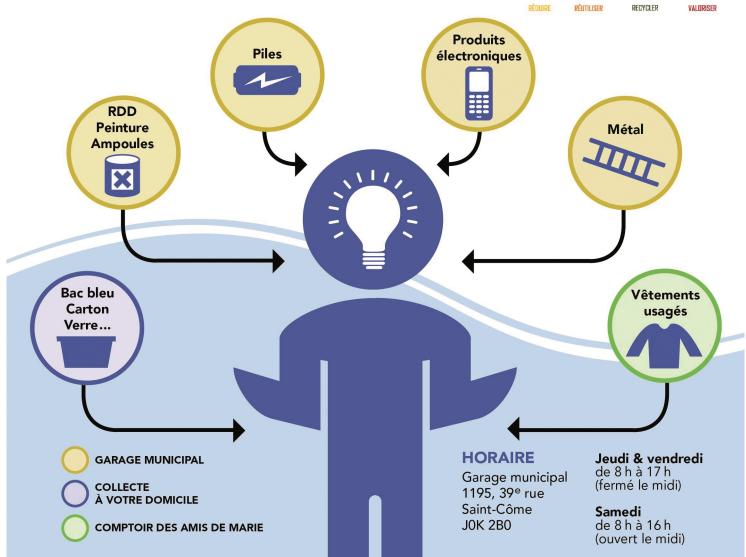












210015210015210015210015210015210015210015

SERVICE DES CONTENEURS

Le garage municipal est situé au 1195, 39^e Rue. Il est ouvert jeudi et vendredi de 8h à 17h (fermé de 12h à 13h) et samedi de 8h à 16h (ouvert le midi).

MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE & RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Ces matériaux étant des polluants importants, la Municipalité offre un service de récupération. Vous pouvez en disposer gratuitement au Garage municipal durant les heures d'ouverture du service des conteneurs situé au 1195, 39^e Rue.

TOURNOI DE BALLE FAMILIAL DE L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE SAINT-CÔME



Malheureusement encore cette année, la pandémie nous oblige à annuler la tenue du tournoi de balle familial annuel.

C'est avec beaucoup de regret que nous devons prendre cette décision, mais ce n'est que partie remise, en espérant que l'an prochain sera plus favorable.



Votre participation à cet évènement est grandement appréciée, et nous avons très hâte de vous retrouver en grand nombre.

Bonne saison estivale, soyez prudents.

Les pompiers de Saint-Côme

220015220015220015220015220015220015220015

CLUB FADOQ BELLE-MONTAGNE

L'assemblée générale annuelle du club Fadoq Belle Montagne Saint-Côme se tiendra le 29 juin 2021 en mode virtuel via la plate-forme Zoom. Tous les membres sont invités à participer.

Inscription obligatoire au: 450 759-7422

Michel Gauthier

SOCIÉTÉ DES PARCS RÉGIONAUX DE LA MATAWINIE

Les passes citoyennes 2021 sont disponibles dès maintenant au Vieux Presbytère / Centrale de réservation (1661-A, rue Principale). Cette passe est offerte à tous les résidents de Saint-Côme et vous permet d'avoir accès gratuitement aux sentiers pédestres/raquettes dans le Parc régional de la Chute-à-Bull et celui de la Forêt Ouareau. Vous bénéficierez également d'un rabais de 50 % sur votre accès journalier au Parc des Sept-Chutes.

Pour vous la procurer, il vous faut une preuve de résidence. (Ex. : compte de taxes municipales ou pièce d'identité avec votre photo et votre adresse).

Pour plus d'informations : 450 883-2730



BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque municipale est ouverte :

- Mardi de 18h30 à 20h30
- Jeudi de 13h30 à 17h30 et de 18h30 à 20h30
- Samedi de 10h à midi

** NOUVEAU **

Vous pouvez dès maintenant rapporter vos livres en les laissant dans la toute nouvelle chute à livres installée à l'extérieur tout près de la Bibliothèque municipale.



DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

CONSULTATION DES PERSONNES AÎNÉES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME

Il est possible de compléter le sondage en format électronique en vous rendant au : www.developpementmatawinie.org/sondagemada

Dans le cadre de sa démarche Municipalités amies des aînés (MADA), votre municipalité, soutenue par un comité de pilotage présidé par M. Guy Laverdière, souhaite **consulter les personnes âgées de 50 ans et plus** durant la période du 7 au 28 juin.

Le but poursuivi par ce sondage est de mieux déterminer les améliorations nécessaires aux personnes aînées afin de leur permettre de participer pleinement à toutes les sphères de la vie en société.

VOS RÉPONSES SONT ANONYMES ET TRÈS IMPORTANTES POUR NOUS. Elles nous permettront d'adapter les actions municipales aux besoins de notre population.

À des fins pratiques, le terme « aîné » utilisé ici désigne toute personne de 50 ans et plus, et le genre masculin désigne aussi bien les femmes, les hommes ainsi que les personnes non binaires.

Le tout est rendu possible grâce à la MRC de Matawinie ainsi qu'au soutien financier du gouvernement du Québec (Secrétariat aux aînés).

Une fois complété, veuillez retourner ce sondage à l'adresse suivante : au Vieux presbytère situé au 1661-A, rue Principale à Saint-Côme ou dans le passe-lettres de l'Hôtel de Ville situé au 1673, 55^e Rue.





En partenariat avec :



THÈME 1: IDENTIFICATION DU RÉPONDANT

Merci d'encercler les réponses correspondantes.

- 1. Genre:
 - a. Homme
 - b. Femme
 - c. Autre
 - d. Préfère ne pas répondre
- 2. Dans quel groupe d'âge êtes-vous ?
 - a. 50-59 ans
 - b. 60-69 ans
 - c. 70-79 ans
 - d. 80 ans et +
- 3. Habitez-vous:
 - a. Dans le cœur du village
 - b. En périphérie

- 4. Êtes-vous :
 - a. Un résident permanent
 - b. Un résident saisonnier
- 5. Êtes-vous :
 - a. À la retraite
 - b. Sur le marché du travail
 - c. En télétravail
- 6. Est-ce que vous habitez :
 - a. Seul (e)
 - b. Avec un conjoint / une conjointe
 - c. Avec un ou des membres de ma famille
 - d. Avec une personne ne faisant pas partie de ma famille

THEME 2: RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?
 Cochez (√) la case qui correspond le mieux à ce que vous pensez.

| Respect et inclusion sociale | | | | | | | |
|--|----------------------------|--------------------|------------------------|-------------------------------|----------------------|-------------------------------|--|
| Dans ma municipalité… | Tout à fait d'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | Totalement en désaccord | Je ne sais pas | Ça ne m'inté- resse pas | |
| les aînés sont traités avec respect, courtoisie et bienveillance | | | | | | | |
| en tant qu'aîné, j'ai un fort sentiment d'appartenance envers ma municipalité | | | | | | | |
| les activités, fêtes populaires et événements répondent aux besoins et aux préférences des aînés | | | | | | | |
| les aînés ont accès à des activités à des coûts accessibles (sociales, loisirs) | | | | | | | |
| il y a des activités qui permettent aux générations jeunes et âgées de se côtoyer et de discuter | | | | | | | |

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?
 Cochez (√) la case qui correspond le mieux à ce que vous pensez.

| Respect et inclusion sociale | | | | | | | |
|--|----------------------------|--------------------|------------------------|-------------------------------|----------------------|-------------------------------|--|
| Dans ma municipalité, voici les raisons pour lesquelles les aînés ne participent pas aux activités (ex. : danse, cours divers) | Tout à fait d'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | Totalement en désaccord | Je ne sais pas | Ça ne m'inté- resse pas | |
| Les horaires (journée de la semaine ou l'heure) | | | | | | | |
| Le transport pour s'y rendre | | | | | | | |
| Pas accès à l'information | | | | | | | |
| Les coûts | | | | | | | |
| La gêne | | | | | | | |
| Le manque d'intérêt ou de motivation à sortir | | | | | | | |
| Autre : | | | | | | | |

- Avez-vous envie de vous impliquer socialement dans votre municipalité ?
 Merci d'encercler les réponses qui correspondent à votre pensée.
 - a. Bénévolat
 - b. Mentorat
 - c. Cuisine collective
 - d. Groupe d'entraide
 - e. Journée dédiée à l'environnement
 - f. Aide aux personnes pour leurs emplettes
 - g. Non je n'ai pas envie de m'impliquer socialement
 - h. Autre:

THÈME 3: LOISIRS

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?
 Cochez (√) la case qui correspond le mieux à ce que vous pensez.

| Loisirs | | | | | | | |
|---|----------------------------|--------------------|------------------------|-------------------------------|----------------------|-------------------------------|--|
| Dans ma municipalité, dans un contexte idéal hors pandémie | Tout à fait d'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | Totalement en désaccord | Je ne sais pas | Ça ne m'inté- resse pas | |
| j'ai des occasions de participer à des activités artistiques (ex. : danse, chant, peinture, vannerie) | | | | | | | |
| les loisirs sportifs adaptés aux aînés sont diversifiés et nombreux (ex. : pétanque, quilles, yoga, marche, sports d'équipe, etc.) | | | | | | | |
| les livres et les activités offertes à la bibliothèque municipale répondent bien à mes besoins et mes goûts | | | | | | | |

| 11. | Selon vous, quelles seraient les deux activités pour les aînés à développer en priorité dans votre municipalité? |
|-----|--|
| | Merci d'encercler les réponses qui correspondent à votre pensée. |

| Rencon | | | |
|--------|--|--|--|
| | | | |
| | | | |

b. Conférences et cours sur divers sujets

| | | | | - |
|----|-----------|----------|--------|-----|
| _ | Activités | $d \sim$ | nlain | OIL |
| u. | ACHIVILES | ue | niciii | an |

| d. | Activités culturelles | |
|----|-----------------------|--|
| e. | Autres : | |

THÈME 4: HABITATION ET MILIEU DE VIE

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?
 Cochez (√) la case qui correspond le mieux à ce que vous pensez.

| Habitation et milieu de vie | | | | | | | |
|---|----------------------------|--------------------|------------------------|-------------------------------|----------------------|-------------------------------|--|
| Dans ma municipalité… | Tout à fait d'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | Totalement en désaccord | Je ne sais pas | Ça ne m'inté- resse pas | |
| j'ai facilement accès à des ressources pour m'aider avec les petits travaux intérieurs (ex. : peinture, réparation mineure) | | | | | | | |
| j'ai facilement accès à des ressources pour m'aider avec les petits travaux extérieurs (ex. : déneigement, lavage de vitres) | | | | | | | |
| j'ai facilement accès à l'information sur les résidences pour aînés à proximité | | | | | | | |
| j'ai facilement accès aux services et aux commerces dont j'ai besoin, à proximité de chez moi (ex. : pharmacie, garage, épicerie, caisse) | | | | | | | |
| s'il y avait une résidence pour aînés à Saint- Côme, je serais intéressé d'y habiter | | | | | | | |

- 13. Si vous ressentiez un jour la nécessité de vivre dans une autre habitation mieux adaptée à vos besoins, quelle préférence auriez-vous? SVP, cochez un (1) seul choix parmi les possibilités suivantes :
 - a. Je n'ai pas encore réfléchi à la question de mes futurs besoins en habitation
 - b. Je préférerais adapter la maison (ou le logement) où je vis actuellement (intergénérationnelle)
 - c. Je préférerais vivre dans une résidence (ou foyer) pour personnes âgées où on offre des services (ex. : repas, soins infirmiers, aide domestique)
 - d. J'ai commencé à réfléchir à cette question, mais j'aurais besoin d'avoir davantage d'informations sur les possibilités qui s'offrent dans ma municipalité (ou ailleurs) avant d'exprimer ma préférence

| Gymnases et salles de sports intérieurs | | | | | | |
|---|------------------|--------------------|------------------------|-------------------------------|-------------|--------------------|
| Places publiques (ex. : planchers de danse extérieur Parc de l'Harmonie, etc.) | rs, lieux de r | epos, | | | | |
| Parcs et sentiers de randonnée | | | | | | |
| Église et cimetière | | | | | | |
| Centres communautaires, locaux des associations e | et clubs pour | aînés | | | | |
| Rues, trottoirs, passages piétonniers et pistes cyclat | bles | | | | | |
| Étes-vous satisfaits de nos parcs et espaces pur Merci d'encercler la réponse qui correspond à van de la communication de | |) . | | | | |
| THÈME 6 : SÉCURITÉ | | | | | | |
| Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en Cochez (√) la case qui correspond le mieux à | | | oncés suivant | s? | | |
| | Sécu | rité | | | | |
| | Tout à | | | | Je ne | Ça ne |
| Dans ma municipalité | fait d'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | Totalement en désaccord | sais pas | m'intéresse pas |
| Dans ma municipalité Je me sens en sécurité dans mon quartier ou mon voisinage | | | | en | sais | m'intéresse |
| Je me sens en sécurité dans mon quartier ou mon | | | | en | sais | m'intéresse |
| Je me sens en sécurité dans mon quartier ou mon voisinage Est-ce que je dispose des informations nécessaires pour m'aider lors de situation d'urgence (ex. : inondations, incendies, eau | | | | en | sais | m'intéresse |

JUIN 2021

14. EN VIEILLISSANT, quels éléments vous permettraient ou vous inciteraient à demeurer dans votre municipalité?

Veuillez indiquer si selon vous les bâtiments suivants vous sont accessibles ou non.

e. Le sentiment d'être en sécurité

f. Un logement adapté

g. Autre : _____

Accessible

Non accessible

Je ne sais pas

PAGE 12

Listez par ordre d'importance 1, 2, 3,

a. Mon sentiment d'appartenance

c. Les activités sociales

15.

Hôtel de ville

Bibliothèque

JOURNAL EN BREF

Patinoire et tennis extérieurs

b. Rester près de ma famille ou amis

d. L'accessibilité à tous les services dont j'ai besoin

THÈME 5 : ESPACES EXTÉRIEURS ET BÄTIMENTS

Espaces extérieurs

Bâtiments publics

THÈME 7: TRANSPORT ET MOBILITÉ

18. Quel est votre degré de satisfaction envers les moyens de transport que vous utilisez? Cochez (√) la case qui correspond le mieux à ce que vous pensez.

| Moyens de transport | Très satisfait | Assez satisfait | Peu satisfait | Pas du tout satisfait | Je ne l'utilise pas | Ça ne m'intéresse pas |
|---|-------------------|--------------------|---------------|--------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| Taxibus | | | | | | |
| Transport adapté (pour personnes handicapées ou à mobilité réduite) | | | | | | |
| Covoiturage (local ou hors de votre municipalité) | | | | | | |
| Service d'accompagnement bénévole | | | | | | |

19. À quelle fréquence utilisez-vous les moyens de transport suivants?

| Moyens de transport | Très souvent | Assez souvent | Rarement | Jamais | Je n'en ai pas |
|---|-----------------|------------------|----------|--------|-------------------|
| Votre voiture personnelle | | | | | |
| Votre quadriporteur / triporteur | | | | | |
| Votre moto ou mobylette | | | | | |
| Votre vélo ou vélo électrique | | | | | |
| Le véhicule d'un proche (famille ou ami) qui vous reconduit | | | | | |
| Taxibus | | | | | |
| Transport adapté | | | | | |

| 20. | Vous arrive-t-il d'utiliser la marche comme moyen de vous rendre à des rendez-vous, à des commerces ou pour vos loisirs ? Merci d'encercler la réponse qui correspond à votre pensée. | | | | | |
|-----|---|--|--|--|--|--|
| | a. Oui | b. Non | | | | |
| 21. | Selon vous, quelles serai | ent les deux priorités pour mieux assurer vos déplacements sur le territoire | | | | |
| | 1 | 2 | | | | |
| | | | | | | |

THÈME 8: INFORMATION ET COMMUNICATION

22. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Cochez (√) la case qui correspond le mieux à ce que vous pensez.

| Information et communication | | | | | | |
|--|----------------------------|--------------------|------------------------|-------------------------------|----------------------|-------------------------------|
| Dans ma municipalité… | Tout à fait d'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | Totalement en désaccord | Je ne sais pas | Ça ne m'inté- resse pas |
| il est facile pour moi d'avoir accès à un ordinateur ou à autre appareil électronique | | | | | | |
| il est facile pour moi d'avoir accès à des cours d'initiation à l'ordinateur | | | | | | |
| il est facile pour moi d'obtenir l'information que je recherche à propos d'un service municipal (travaux publics, bibliothèque, loisirs) | | | | | | |
| il est facile pour moi d'obtenir les informations sur les services communautaires | | | | | | |

| il est facile pour moi d'obtenir les informations sur les services publics s'adressant aux aînés (Pension de sécurité de la vieillesse, assurance médicaments, services de la Société d'assurance automobile du Québec) | | | | |
|---|--|--|--|--|
| je suis convenablement informé à propos des activités et des événements qui sont organisés pour les aînés | | | | |

- 23. Quels sont les moyens que vous utilisez le plus souvent pour trouver les informations dont vous avez besoin ? Merci d'encercler les réponses qui correspondent le mieux à votre pensée.
 - a. Journal En Bref
 - b. Journal L'Action
 - c. Encarts postaux
 - d. Radio
 - e. Télévision

- f. Panneau électronique
- g. Page Facebook
- h. Site Internet
- i. Directement à la réception de l'Hôtel de Ville

THÈME 9: SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

24. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? Cochez (√) la case qui correspond le mieux à votre expérience des services de santé et des services sociaux offerts dans votre municipalité ou votre territoire.

| Santé et services sociaux | | | | | | |
|---|-------------------------|--------------------|------------------------|-------------------------------|----------------------|-------------------------------|
| Dans ma municipalité ou à proximité | Tout à fait d'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | Totalement en désaccord | Je ne sais pas | Ça ne m'inté- resse pas |
| j'ai facilement accès à des professionnels de la santé (médecin, dentiste, soins infirmiers, etc.) | | | | | | |
| les aînés ont rapidement accès aux services de soutien à domicile dont ils ont besoin (ex. : popote roulante, entretien ménager, aide au bain, etc.) | | | | | | |
| différentes activités sont offertes pour encourager les saines habitudes de vie (ex. : exercice, nutrition, etc.) | | | | | | |

- 25. Parmi les thèmes abordés dans le présent sondage, identifiez les 3 thèmes prioritaires que nous devrions prendre en considération dans la Municipalité?
 - a. Respect et inclusion sociale

- b. Loisirs
- c. Espaces extérieurs et bâtiments
- d. Habitation et milieu de vie
- e. Transport et mobilité
- f. Sécurité
- g. Information et communication
- h. Santé et services sociaux

Merci d'avoir pris le temps de remplir ce sondage. Vous pouvez maintenant le rapporter au Vieux presbytère situé au 1661-A, rue Principale à Saint-Côme ou dans le passe-lettres de l'Hôtel de Ville situé au 1673, 55^e Rue.

Si vous avez des suggestions particulières ou des projets dont vous aimeriez discuter, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Josianne D. Mainguy, Directrice loisirs, culture, tourisme au 450 883-2726, poste 7338.



En partenariat avec :

Québec

PARC LOUIS-PHILIPPE-DE GRANDPRÉ

Corvée du Printemps

Au moment de lire ces lignes, la Corvée de nettoyage et d'entretien du printemps dans les sentiers aura eu lieu. C'est un départ rapide pour la saison 2021 qui a été rendu possible par un printemps hâtif et un hiver relativement doux. L'équipe de bénévoles travaille fort pour offrir un réseau de sentiers

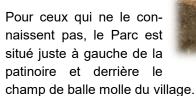


intéressants et on demande la collaboration des cyclistes pour le maintenir ainsi. Un petit rappel des règles de base en sentiers.

- Après une forte pluie, on patiente une douzaine d'heures avant d'utiliser les sentiers.
- Le cycliste qui monte un sentier à priorité sur celui qui descend (plus facile de repartir en descendant...)
- Lors d'arrêts pour discuter (ça arrive souvent...), laissez un bon espace pour ne pas bloquer le sentier.
- La grande majorité des sentiers est à double sens, soyez prudents aux endroits où la visibilité est réduite.
- Si vous observez une situation à risque (arbre tombé ou autre), SVP contactez les bénévoles via la page Facebook "Vélo de Montagne St-Côme".

Parc d'habiletés du village

Le Parc d'habiletés est de plus en plus connu et utilisé par les jeunes et moins jeunes et c'est une excellente nouvelle. On demande aux parents de jeunes enfants d'être présents lorsque leurs enfants s'y amusent (et pourquoi pas d'apporter leurs vélos aussi!)







210015210015210015210015210015210015210015

COOP JARDINONS AVEC JASMIN LAFORTUNE

Profitez de la présence de Monsieur Jardin sur le terrain du Vieux presbytère!

Présent de 10h à 11h aux dates suivantes :

- 12 juin
- 17 juillet
- 14 août
- 11 septembre



Merci de respecter les directives sanitaires affichées!

DIS-MOI CE QUE TU AS DANS LA TÊTE!

Tu es âgé entre 6 et 17 ans et tu as des idées plein la tête, des intérêts qui fourmillent jusqu'au bout de tes doigts et des passions qui nourrissent ton cœur ? Eh bien tu pourrais avoir une place dans ce Journal lors de la prochaine édition! Sois un chroniqueur en herbe et propose-nous un article sur un truc qui te passionne. Tous les sujets pertinents seront les bienvenus, et ce, sans discrimination! Tu pourras être la personne de qui on prendra le temps de lire l'article.

C'est suite à la proposition de Cômiens comme toi que la Municipalité a pris l'agréable opportunité de faire une place à tous ceux et celles qui ont une belle plume et qui désirent la partager à nous tous par l'intermédiaire de ce Journal! N'hésite pas et propose-nous ton texte, tes idées, tes points de vue sur un sujet qui te parle et invite d'autres amis à faire de même. Voici l'adresse à utiliser pour faire parvenir ton texte : adj.adm@stcomelanaudiere.ca

Au plaisir de te lire!

COMITÉ HISTORIQUE

UN PEINTRE, UNE HISTOIRE: M. JIRI JANU

La municipalité de Saint-Côme a été le lieu de résidence d'un peintre membre de l'Académie internationale des Beaux-Arts du Québec pendant près de 60 ans : M. Jiri Janu. Né à Prague, en République tchèque en 1931, M. Janu est décédé le 8 avril 2019 au Québec. Durant ses quelque 6 décennies à Saint-Côme, il a, entre autres, apporté sa contribution à l'évolution et au développement du Comité historique de Saint-Côme pendant environ 5 ans. Il a notamment illustré plusieurs sujets dans le livre Saint-Côme se raconte, une production du Comité historique.

Arrivé au Canada en 1952, il en vient à s'installer au Québec et épouse Lucille Bourgeau de Gatineau en 1958. Puis, en 1959, il s'inscrit à l'école d'art du Musée des Beaux-Arts de Montréal où il étudie la peinture sous la direction artistique de Arthur Lismer du renommé *Groupe des sept* et a, entre autres comme professeur M. Guido Molinari. En 1964 et 1965, il suit des cours de dessin, de peinture et de gravure (avec Albert Dumouchel) à l'École des Beaux-Arts de Montréal. En 1966, il devient professeur en arts plastiques et obtient son brevet spécialisé quatre ans plus tard avec mention Distinction. Des tableaux de M. Janu font partie de

la collection du Musée d'art de Joliette et de collections privées au Canada, aux États-Unis, en République tchèque, en Allemagne et en Angleterre.

En 1961, avec son épouse et leurs trois enfants, lors



d'une promenade à Saint-Côme, ils tombent en amour avec ce coin de pays et décident de s'y installer. La famille a habité dans la maison centenaire de M. Clément Gauthier que M. et Mme Janu ont restaurée et où se sont ajoutés trois autres enfants. C'est par cet attachement à Saint-Côme que, maintenant, pour les gens de Saint-Côme, une occasion exceptionnelle est offerte par la famille de vous procurer un ou des tableaux de M. Jiri Janu. En effet, tous les tableaux sont à 50% du prix indiqué sur le site jiri-janu.com. Vous n'avez qu'à sélectionner le tableau qui vous intéresse, cliquez et vous aurez le prix avant déduction et les caractéristiques du tableau. Pour information et pour achat, contactez jirijanuartist@gmail.com ou 438 887-5707.

2110145211014521101452110145211014521101452110145

CAMP DE JOUR MUNICIPAL

Les 35 places disponibles cette année pour le camp de jour municipal ont toutes été comblées. Nous tenons à remercier le comité de parents des années passées qui ont remis à la Municipalité de Saint-Côme les sommes amassées au cours des dernières années. Cette initiative a permis, avec la contribution financière de la Municipalité, d'obtenir un coût exceptionnel de 70 \$, par semaine au lieu de 127,50 \$ pour l'été 2021.



Si au cours de l'été des familles ont des besoins pour des services en camp de jour, nous vous invitons à communiquer avec Julie Filion, directrice générale du Camp Richelieu. Elle sera en mesure de vous proposer d'autres options qu'offre le Camp Richelieu.

BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE NOUVEAU!

Nous avons reçu des nouvelles coupes avec le logo de la Municipalité! Elles sont en vente au coût de 6 \$ chacune au Bureau d'Accueil Touristique.

Les heures d'ouverture du Bureau d'Accueil pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre 2021 sont :



- Du lundi au mercredi de 8h30 à 16h30 (fermé entre 12h et 13h)
- Le jeudi et vendredi de 8h30 à 19h00
- Le samedi et dimanche de 8h00 à 15h00

TERRAIN DE PICKLEBALL

Les terrains de Pickleball sont maintenant prêts et gratuits pour la saison 2021. Vous pouvez vous procurer une clé (dépôt de 25 \$) au Vieux presbytère.

TERRAIN DE TENNIS

Vous pouvez vous procurer votre carte au coût de 15 \$ par personnes ou au coût de 25 \$ par famille (même adresse).

Une preuve de résidence vous sera demandée. Le coût du dépôt de sécurité est de 25 \$.



Les passes sont disponibles au Vieux presbytère

DES NOUVELLES DES AMIS DE MARIE

HEURES D'OUVERTURE ESTIVALES

Alors que l'été se pointe le bout du nez et qu'au moment d'écrire ces lignes aucun plan de déconfinement n'est connu, il convient de préciser que les heures d'ouverture du magasin communautaire demeureront toutefois les mêmes tout l'été, à savoir : les lundi, mercredi et vendredi de 13h à 16h, puis le samedi de 9h à 11h et de 13h à 16h. Aussi, les mesures sanitaires seront toujours appliquées dans le respect des directives de la Santé publique du Québec. À noter que pour les «boîtes à sept» disponibles le samedi, il y aura probablement interruption lors des vacances de la construction. Une note à cet effet sera affichée dans la porte du local lorsque nous en aurons la confirmation.



CUISINE COMMUNAUTAIRE

Le service de la cuisine communautaire se poursuit jusqu'à la fête de la Saint-Jean. Il ne reprendra qu'après la Fête du travail. Tous les bénéficiaires seront alors appelés afin de confirmer la reprise et pour donner les détails pertinents. Le

Conseil d'administration en profite pour remercier les bénévoles de ce service si apprécié.

BONHOMME À LUNETTES

Les prochaines dates où le Bonhomme à lunettes offrira ses services au local des Amis de Marie sont : le 10 juin, les 8 et 22 juillet. Les heures de présence de l'opticien sont de 9h30 à 11h30. Vous n'avez qu'à vous présenter au local (1250 rue Alphonse-Marion) avec votre ordonnance obtenue préalablement chez votre optométriste. Ensuite, le service sera suspendu pour les vacances d'été. Surveillez le tableau électronique en août pour la reprise de ce service. Enfin, c'est dans le prochain numéro du Journal En Bref que nous vous donnerons les dates précises entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} novembre.

BESOIN DE BÉNÉVOLES

Vous avez des heures de bénévolat à offrir ? Vous êtes étudiante/étudiant et voulez donner un coup de main aux Amis de Marie pendant vos vacances estivales ? Venez nous voir, nous avons besoin de vous ! Vous pouvez nous joindre au 450 883-2600 ou venez nous voir au 1250 rue Alphonse-Marion, au cœur du village, sur les heures d'ouverture. Tout le fonctionnement de l'organisme et ses services reposent uniquement sur une équipe de bénévoles dédiés et engagés. Joignez-vous à nous !

MERCI DE NOUS AIDER À AIDER!

NOS BONS COUPS!

SAINT-CÔME S'ENRACINE - 8 MAI

C'est sous un soleil printanier que la Municipalité de Saint-Côme a remis un peu plus de 1 600 arbres à ses résidents le 8 mai dernier dans le cadre de la journée Saint-Côme s'enracine!

À l'occasion de l'événement Mai, Mois de l'arbre et des forêts, l'Association Forestière de Lanaudière a produit un cahier spécial « Au cœur de nos forêts ». Ce cahier permet de faire connaître la forêt, ses modes d'aménagement, ses métiers, sa





gestion durable, ses produits comestibles, ses produits innovants et plus encore! Le cahier spécial est disponible au Vieux presbytère. Quantité limitée.

MARCHEURS DES BOIS - 29 MAI



Une activité à refaire... C'est le 29 mai dernier qu'a eu lieu la randonnée commentée sur les forestibles avec l'entreprise Marcheur des bois. Suite à une grande demande, nous pourrons répéter l'activité à l'automne prochain. Restez à l'affût, tous les détails se retrouveront dans la prochaine édition du Journal En Bref le 1^{er} septembre prochain.

Divers

CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge Canadienne est présentement en période de recrutement dans notre région. Vous cherchez une occasion de rendre service à votre collectivité, de faire de nouvelles rencontres ou de vivre de nouvelles expériences ? Joignez-vous aux bénévoles qui rendent notre action possible au Québec.

Contactez-nous au 1 844 540-5410.

Responsabilités du bénévole en intervention :

Il rencontre le futur bénéficiaire pour lui accorder, si nécessaire, la prestation de services en hébergement, en alimentation et en habillement.



ÊTRE BÉNÉVOLE CROIX-ROUGE CORRESPOND À :

- > Un engagement à votre image
- > Un engagement humain
- > Une action concrète dans votre milieu

Faites partie du plus important organisme d'aide humanitaire au monde

d'intervenants en services aux sinistrés, en collecte de fonds et en organisation d'événements spéciaux

www.partenairescroixrouge.ca



L'alcool est-il un problème pour vous ?

Alcooliques Anonymes peut vous aider!

450 759-6000 | www.aa-quebec.org/region90

Divers



<u>450 886-3843 / 1 877 886-3843</u>

Accessible 7 jours sur 7

Prenez rendez-vous, obtenez de l'information et effectuez vos transactions par téléphone avec l'aide de l'un de nos conseillers de 6 h à minuit, 7 jours sur 7.

Accès D Internet et mobile

- **Accès D Internet** Soutien à l'utilisation des fonctions
 - Inscription au service
 - Gestion de la fonction virements entre personnes
 - · Gestion du dossier de factures

Opérations et transactions courantes

- Carte d'accès Desjardins (émission et remplacement)
- Forfaits
- · Changement d'adresse
- Relevé de comptes
- Virements entre comptes
- Contrordre de paiement
- Demande de recherche

Cartes de crédit

- Demande de carte
- Transfert de compte
- Virement en cas de découvert
- Relevé de compte en ligne

Placements et financement

- Placements garantis
- Fonds communs de placement*
- Financement Accord D
- Financement automobile et biens durables

*Service disponible de 8h à 21h du lundi au vendredi

Les services AccèsD par téléphone, Internet et mobile vous offrent d'autres moyens d'avoir accès à vos finances en tout temps.

Commercial

GRILLE TARIFAIRE SECTION COMMERCIALE

Avant-dernière page et autres : Dernière page :

1/6 de page = 40 \$
1/6 de page = 50 \$
1/3 de page = 75 \$
1/3 de page = 100 \$
2/3 de page = 200 \$
Page complète = 225 \$
Page complète = 300 \$

bref@stcomelanaudiere.ca

Tombée :Sortie :5 janvier1er février5 mars1er avril5 mai1er juin

5 août 1^{er} septembre 5 octobre 1^{er} novembre

Votre électricien de confiance dans Lanaudière!

Spécialiste en borne de recharge pour VE





Appelez-nous au 450 541-4410 ou 514 266-0865

Nous offrons un service d'électricien dans les domaines résidentiel, commercial et industriel.

Que ce soit pour un projet de construction neuve ou de rénovation, l'expertise de Total Électrique saura répondre à vos besoins.



Soumission gratuite info@totalelectrique.com

RBQ 5726-7098-01

Commercial

À VENDRE



299 000 \$

2011, route Louis-Cyr à Saint-Jean-de-Matha

No Centris : 13514732 Superbe et magnifique résidence. Très beau cottage avec excellent potentiel, à proximité du golf et glissades de Saint-Jean-de-Matha. Super opportunité. Excellent rapport qualité/prix. Grand terrain de 20 000 pc. On vous attend pour une visite!



79 000 \$

Rue du Domaine à Saint-Côme

No Centris : 21912675 Terrain de 3 127 m² situé à proximité de VAL SAINT-CÔME, SENTIER PÉDESTRES et POURVOIRIE, possibilité de construire super belle vue sur la montagne.







Pour un service courtois et professionnel, un seul nom : Luc Chevrette La prochaine propriété vendue pourrait bien être la vôtre !



Courtier immobilier Luc Chevrette Inc.

Cell. 450 898-0809 | Ichevrette@remaxprestige.ca

AGENCE IMMOBILIÈRE

Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

10, Wilfrid-Ranger

Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 8M7

Bureau: 450 759-3008 | Sans frais: 1 800 265-3008 Fax: 450 759-3643 | www.remax-quebec.com/prestige